

Épreuve



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 mars 2024 — N° 106

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Femmes en emploi.

---

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Saint-Patrick.

---

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le succès du Vignoble Camy.

---

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Micheline Dubé.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pierrette Plante.

**14 mars 2024**

---

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de Mme Marcelle Ferron.

---

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 70<sup>e</sup> anniversaire des Chevaliers de Colomb du conseil de Laflèche n° 3809.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes.

---

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yannick Jean.

---

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souhaiter bonne chance à Mme Eve Côté dans le cadre du 25<sup>e</sup> Gala Les Olivier.

---

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des femmes d'ici et d'ailleurs.

---

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sébastien Laframboise.

---

**14 mars 2024**

---

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 03.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Derraji (Nelligan) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 695 Loi sur le directeur parlementaire du budget

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **216** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 695.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

Un document intitulé *Réforme parlementaire – Cahier de propositions*.

(Dépôt n° 1432-20240314)

14 mars 2024

---

## Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 janvier 2024 par Mme Bogemans (Iberville) concernant l'interdiction de l'utilisation de pièges collants pour rongeurs;

(Dépôt n° 1433-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 janvier 2024 par M. Fortin (Pontiac) concernant le renforcement du suivi des populations d'originaux au Québec;

(Dépôt n° 1434-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 janvier 2024 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant la rémunération des stages obligatoires;

(Dépôt n° 1435-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1<sup>er</sup> février 2024 par Mme Dufour (Mille-Îles) concernant la mise en place de mesures d'atténuation du bruit avant l'entrée en service du REM dans le secteur des Îles-Laval;

(Dépôt n° 1436-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 janvier 2024 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant le déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2;

(Dépôt n° 1437-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 février 2024 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant l'élargissement du tronçon de l'autoroute 20 entre Rimouski et Mont-Joli;

(Dépôt n° 1438-20240314)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 février 2024 par Mme Dufour (Mille-Îles) concernant le processus de changement de zonage et d'acceptabilité sociale pour le projet de la Cité du cinéma à Laval;

(Dépôt n° 1439-20240314)

14 mars 2024

---

La réponse à la question écrite n° 95 concernant un groupe de manifestants présents au kilomètre 59 du chemin Domtar, au nord de Dolbeau-Mistassini, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 février 2024 par M. Morin (Acadie).  
(Dépôt n° 1440-20240314)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 13 mars 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 498, Loi proclamant la Journée nationale de l'érable. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1441-20240314)

---

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 mars 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante.

(Dépôt n° 1442-20240314)

### Dépôts de pétitions

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 493 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des titres d'emploi de la catégorie 1 de la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales dans le projet de loi n° 15.

(Dépôt n° 1443-20240314)

14 mars 2024

---

M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, au nom de M. Nadeau-Dubois (Gouin), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 069 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à la subvention accordée pour la tenue de matchs préparatoires des Kings de Los Angeles à Québec.

(Dépôt n° 1444-20240314)

---

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 160 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la participation du Québec au Programme humanitaire familial pour les Colombiens, les Haïtiens et les Vénézuéliens.

(Dépôt n° 1445-20240314)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), conjointement avec M. Morin (Acadie), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la mise en place de mécanismes plus flexibles à l'IVAC; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.



14 mars 2024

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que la santé est une compétence exclusive du Québec;

QU'elle réitère que les transferts fédéraux en santé doivent être sans condition;

QU'enfin, elle dénonce la menace du gouvernement du Canada de retrancher 900 millions de dollars aux transferts en santé réservés pour le Québec en raison des délais occasionnés par le refus du gouvernement du Canada de reconnaître cette compétence exclusive du Québec dans le cadre des négociations sur lesdits transferts.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 217 en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le choix des mots utilisés dans un récent jugement de la Cour suprême pour désigner les femmes;

QU'elle réitère l'importance de conserver le mot femme;

QU'elle se dissocie de l'utilisation de termes ou de concepts contribuant à invisibiliser les femmes;

1617

**14 mars 2024**

---

QU'elle rappelle les gains importants réalisés dans les dernières décennies afin de faire avancer les droits des femmes et la nécessité de protéger ces droits acquis.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **218** en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que les tribunaux sont une composante essentielle de toute société libre et démocratique;

QU'elle déclare qu'il est du devoir de tous les élus, et au premier chef, du premier ministre, de soutenir l'indépendance et l'impartialité de nos institutions judiciaires;

QU'enfin, l'Assemblée nationale réitère sa confiance envers la qualité, l'impartialité et l'indépendance de la magistrature au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **219** en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

14 mars 2024

---

### Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi visant à renforcer la protection des élèves;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante.

---

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur l'augmentation de la violence au Québec.

14 mars 2024

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 22 mars 2024, M. Marissal (Rosemont) s'adressera à M. Dubé, ministre de la Santé, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le véritable coût des soins de santé pour les Québécoises et les Québécois ».

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Affaires prioritaires**

##### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste d'avoir annoncé un déficit record de 11 G\$ dans son budget sans avoir présenté de plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présenté par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

**14 mars 2024**

---

Au début de son intervention, M. Bouazzi (Maurice-Richard) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour ce budget inapte à préparer l'avenir en faisant face à la crise du logement, à l'adaptation aux changements climatiques et en allant chercher de nouveaux revenus afin de soutenir les finances de l'État.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) et M. Bouazzi (Maurice-Richard), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Paradis (Jean-Talon) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son budget 2024-2025 qui ne chiffre pas le coût financier associé aux refus du Canada des demandes financières légitimes du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et M. Paradis (Jean-Talon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat : 6 heures 45 minutes et 21 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 32 minutes et 21 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires de son porte-parole le 12 mars 2024 et son discours lors de la présente séance; 2 heures 18 minutes et 51 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires de son porte-parole le 12 mars 2024 et son discours lors de la présente séance; 46 minutes 17 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant les commentaires de son porte-parole le 12 mars 2024 et le discours du représentant du chef de ce groupe lors de la présente séance; et 7 minutes 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

14 mars 2024

---

Le débat se poursuit.

À la fin de son intervention, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le dépôt d'un budget 2024-2025 qui fait la somme de 6 années de mauvaise gestion sans prévoir le retour à l'équilibre budgétaire dans un contexte où les Québécoises et les Québécois ne reçoivent pas les services auxquels ils ont droit.

#### Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « la vétusté de l'Hôpital de Drummondville ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace le ministre pour ce débat.
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bouazzi (Maurice-Richard) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « les baisses d'impôts et le budget 2024-2025 ».
- le troisième, sur une question adressée par Mme Garceau (Robert-Baldwin) à Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, portant sur le sujet suivant : « les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ». Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, remplace la ministre pour ce débat.

---

À 13 h 39, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

14 mars 2024

---

Les travaux reprennent à 14 h 30.

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon) et M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste pour son manque d'amour envers les artistes du Québec, qu'il laisse tomber et condamne à des conditions de vie et de création indignes, desséchant ainsi le cœur battant de l'identité québécoise qu'il avait pourtant annoncé vouloir défendre.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, et M. Zanetti (Jean-Lesage), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Prass (D'Arcy-McGee) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2024-2025 qui ne se dote pas des ressources ni des moyens nécessaires pour assurer la pérennité des services sociaux à la population.

14 mars 2024

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Prass (D'Arcy-McGee), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Labrie (Sherbrooke) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour son incapacité à préparer le Québec au vieillissement de la population.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee) et Mme Labrie (Sherbrooke), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au cours de son intervention, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste de ne pas avoir prévu de ressources à la hauteur des services livrés par les organismes communautaires.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke) et Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 16 h 29, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 mars 2024, à 10 heures.



**14 mars 2024**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le jeudi 14 mars 2024, à 11 h 30, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 55 Loi n° 1 sur les crédits, 2024-2025

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

14 mars 2024

---

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Derraji (Nelligan) :

(Vote n° 216)

POUR - 105

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	McGraw (PLQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dubé (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Mille-Îles)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bussière (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Cadet (PLQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Carmant (CAQ)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
(La Pinière)	(Groulx)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charest (CAQ)	Grandmont (QS)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Charette (CAQ)	(Chapleau)		Tanguay (PLQ)
Chassin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
	Guilbault (CAQ)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
	Haytayan (CAQ)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)

14 mars 2024

---

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 217)

**POUR - 101**

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	Groncin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	

14 mars 2024

---

Sur la motion de Mme Biron, ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec M. Morin (Acadie), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 218)

**POUR - 100**

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cicccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Champagne Jourdain	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
(CAQ)			
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	

14 mars 2024

---

Sur la motion de M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 219)

**POUR - 97**

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Nichols (IND)	
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Paradis (PQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	